



# COMMISSION RÉGIONALE DES ARBITRES

## PROCÈS-VERBAL n°20

---

Réunion du bureau Exécutif des : **Mardi 07 et Jeudi 16 Janvier 2020**

---

**Présidence :** M. Karim ABED

---

**Présents :** MM. Noël RIFFAUD, Denis SOTO, Olivier GONCALVES.

---

**Assiste :** M. Maxime APRUZZESE (CTRA).

---

**Excusés :** MM. Nicolas PEZZOLI, Jérôme CASCALES, Fabrice POREE

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception)
- soit le jour de la publication de la décision sur le journal officiel ou sur Internet.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

**Toutefois pour la Coupe de France ou la Coupe Gambardella ou la Coupe de France Féminine, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

2. L'appel est adressé à la Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

La Commission Régionale d'Appel Disciplinaire et Réglementaire statue en dernier ressort dans le cas d'une décision rendue par la Commission de l'Arbitrage.

3. La commission compétente transmet, par tout moyen, la copie de cet appel aux parties intéressées.

4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de 100 euros.

\*\*\*\*\*

## APPROBATION DES PV DE CRA

Après lecture, le procès-verbal du Bureau Exécutif des 10, 17, 24.12 (PV 19) est approuvé à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*\*\*

## OUVERTURE DE LA SEANCE

Le Président de la CRA Karim ABED et tous les membres de la CRA présentent leurs sincères condoléances à Choukry GHZAL Arbitre de Ligue et à toute sa famille suite au décès d'un proche.

Le Président Karim ABED et les membres de la CRA remercient tous les Arbitres et les observateurs ayant transmis par mail leurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

\*\*\*\*\*

## CORRESPONDANCES

### **DE LA CFA/DTA/FFF:**

Mail du 23.12 relatif à la transmission des PV 7 et 8 de la CFA.

Mail du 07.01 relatif à la transmission d'un courrier du Président de la CFA adressé aux Présidents de Ligue et de District les informant d'actions pour le développement des effectifs d'Arbitres masculins (en baisse de 2.4%) et la promotion de l'arbitrage grâce à des contacts lancés auprès des 212.000 jeunes de 15 à 23 ans.

Mail du 09.01 relatif aux résultats des tests physiques du dernier stage des Arbitres Assistantes Féminines Fédérales (AFFE) et demandant aux CRA de bien vouloir préparer leurs Arbitres respectives pour le prochain stage en date du 28.02.

Mail du 13.01 relatif à la transmission de tous les fichiers liés au dossier médical complet (renseignements personnels et examens médicaux) réservé aux Arbitres de Ligue futurs candidats de la Fédération à la fin de la présente saison.

Lu et pris note, la CRA la remercie.

Mail du 13.01 relatif à l'information de l'organisation d'un stage de détection début juin 2020 suite à la récente création de la catégorie Arbitres Assistantes Féminines et pour lequel les CRA auront la possibilité d'inscrire des candidates aux profils qualitatifs idoines avant le 30.04.2020.

Lu et pris note, la CRA examinera ce point lors de sa prochaine réunion.

### **DE LA LIGUE CENTRE - VAL DE LOIRE:**

Mail du 10.01 du service licences Arbitres nous informant de la libération informatique de la licence de GIRIN Gaëtan lui permettant ainsi de pouvoir être intégré dans les effectifs de notre Ligue.

Lu et pris note, la CRA les remercie et prendra contact avec ce nouvel Arbitre méditerranéen.

### **DE LA LIGUE :**

Mail du 08.01 de la Direction de la Ligue invitant les Présidents et membres de Commissions à la Cérémonie des vœux du Président de la Ligue.

### **DES CDA :**

#### **DISTRICT DE COTE D'AZUR :**

Mail du 24.12 relatif à la transmission des vœux pour 2020 par son Président Gilles ARMANI.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

#### **DISTRICT DU VAR :**

Mail du 01.01 relatif à la transmission des vœux pour 2020 par son Président Patrice BOUREAU.

Lu et pris note, la CRA le remercie.

#### **DISTRICT DES ALPES :**

Mail du 10.01 relatif à la transmission des dossiers PDF des 4 candidats Arbitres de Ligue de ce District pour l'examen du 21.03.

Lu et pris note, la CRA le remercie tout en demandant de bien vouloir compléter et retourner les documents normalisés de candidature et d'autorisation parentale.

### **DES CLUBS :**

#### **F.A. VAL DURANCE :**

Mail du 02.01 relatif à la transmission du plan d'accès des officiels pour le match du 11.01 en R2 contre A.S. MONACO F.C. dans le cadre de l'inauguration des tribunes  
Lu et pris note, la CRA les remercie.

**A.S. BOUC BEL AIR :**

Mail du 06.01 relatif au recensement des référents en arbitrage établi lors de la réunion des Présidents de clubs R1 et R2.  
Lu et pris note, la CRA reprendra contact avec le club.

**ENT. U.G.A. A.S. ARZIV MARSEIL. :**

Mail du 10.01 relatif à la demande de désignation de 3 Arbitres de Ligue dans le cadre d'un match amical le 18.01 contre le SPORTING CLUB TOULON.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère la demande au pôle Désignations.

**A.S. CANNES :**

Mail du 09.01 relatif à la demande de désignation de 3 Arbitres de Ligue dans le cadre d'un match amical le 18.01 contre le R.C. GRASSE.  
Lu et pris note, la CRA transfère la demande au pôle Désignations.

**RACING F.C. TOULON :**

Mail du 08.01 relatif à la demande de communication des rapports d'arbitrage pour le match du 14.12 en U20 R2 contre le BOXELAND C. ISLOIS.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.

**GROUPEMENT FEMININ. DES ALPES :**

Mail du 12.01 relatif aux déplacements en covoiturage des Arbitres Assistants sur le match du 12.01 en U18F R1 contre l'O.G.C. NICE.  
Lu et pris note, la CRA le remercie.

**U.S. PERS.ELECT.GAZ MARSEILLE :**

Mail du 13.01 relatif à la demande de mise à disposition de l'Arbitre du club dans le cadre de leur tournoi national INDOOR U9-U11 du 22 et 23.02.  
Lu et pris note, la CRA donne son accord confirmé par l'indisponibilité saisie par l'Arbitre.

**U.S MARSEILLE ENDOUME CATALANS :**

Mail du 16.01 relatif à la demande de désignation de 3 Arbitres de Ligue dans le cadre d'un match amical le 18.01 contre ALES.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et transfère la demande au pôle Désignations.

**DES DELEGUES :**

- RINGENBACH Philippe : mail du 13.01 relatif à l'absence d'un Arbitre Assistant BENMALEM Abdellatif sur le match du 11.01 en U20 R2 – ST DIDIER ESPERANCE PERNOISE / PAYS D'AIX F.C.  
Lu et pris note, la CRA le remercie, par délégation de désignation, l'information a été transmise à la CDA.

**DES ARBITRES :**

**Courrier : Frais**

- LE TENNIER Samuel : mail du 30.12 relatif aux frais de déplacement impayés du match du 29.04.2019 en R2 – ET. S. ZACHARIENNE / SP.O. LAVANDOU et mail du 10.01 relatif à l'envoi d'un nouveau RIB  
Lu et pris note, la CRA a transféré ces mails au Service Comptable.

**Courrier : Rapports**

- KRID Oualid : mail du 30.12 relatif à sa demande dans le cadre de la démarche à suivre suite en vue de contester le rapport d'observation.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et prendra contact avec lui en vue de l'informer.
- CHNIBA Kamel : mail du 13.01 relatif à la transmission de son rapport d'arbitrage sur le match du 12.01 en R2 – SP.C. MOUANS-SARTOUX / U.S. LE PONTET GD AVIGNON 84 mentionnant le changement de l'Arbitre Assistant Lucas REVERBERI suite à sa blessure dont la douleur a été ressentie au cours de l'échauffement. Il a été remplacé par un Arbitre de District SAIDI Abderazak.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et attend des nouvelles de l'Arbitre blessés.

La CRA informe les Arbitres de Ligue que la transmission des rapports d'Arbitrage en copie de mail à l'adresse [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr) est nécessaire et obligatoire dans le cadre des circonstances suivantes :

- ❖ Arrêt de match
- ❖ Incidents sur Arbitres et Officiels

- ❖ Absence d'Arbitres et blessure d'Arbitre ou remplacement pour blessure d'un Arbitre.  
Le protocole de communication qui sera diffusé dans quelques jours contient l'ensemble de ces informations.  
L'envoi est obligatoire pour les rapports suite à une réserve technique.

### **Courrier : Autres demandes**

- GIRIN Gaëtan : mail du 02.01 relatif à la transmission de son adresse sur le District Provence confirmant ainsi sa demande de mutation en Ligue Méditerranée de Football en provenance de la Ligue du Centre Val de Loire.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et fera la demande pour le transfert du dossier administratif.
- BENAISSI Nabil, SPADAFORA Christopher, MESSISHA Karim, SASSI Julien, CHAZAL Stéphanie, SAADI Fouzi, BOUMENDIL Pascal, FETTOUHI-TANI Daniel, MARINSALTI Alexis, DANTZER Eric, Gérard BORGONI : mails des 24.12, 01 et 08.01 transmettant leurs meilleurs vœux à la CRA.
- CHILOTTI Sébastien : mail du 10.01 relatif à sa demande de pouvoir sur la journée des 18 et 19.01, être assisté par l'Arbitre lié à son binôme.  
Lu et pris note, la CRA transmet l'information au pôle désignations pour suite à donner si cela est possible.  
Mail du 16.01 relatif à sa demande au sujet de la date des tests techniques de fin de saison.  
Lu et pris note, la CRA a déjà fixé la date arrêtée au Samedi 16.05.2020.
- BENCHABANE Faouzi : mail du 14.01 relatif à sa demande, du fait de son déménagement sur le territoire du District Provence, de mutation depuis la Ligue d'Occitanie vers la Ligue Méditerranée, confirmant également avoir informé la DTA à ce sujet.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et après prise de contact, lui confirme son accord tout en précisant que la demande de son dossier de Ligue sera faite auprès de sa ligue de provenance.
- BARLOZZI Julien : mail du 16.01 relatif à la communication de sa nouvelle adresse à compter de ce jour.  
Lu et pris note, la CRA le remercie, le changement étant effectué.

### **Indisponibilités médicales :**

- FALASCHI Dylan : mail du 25.12 relatif à sa décision de se faire opérer suite blessure de début de saison, confirmant ainsi en fonction de la rééducation prévue, sa reprise d'arbitrage en début de saison prochaine pour le stage de rentrée et test physiques.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande l'envoi du certificat post opératoire justifiant son arrêt.
- MARINSALTI Alexis : mail du 03.01 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt d'arbitrage pour une durée de 7 jours soit jusqu'au 10.01.  
Lu et pris note, la CRA la remercie et lui demande de saisir son indisponibilité sur MyFFF.
- TRABELSI Bilel : mail du 11.01 relatif à la transmission du certificat médical pour 5 jours à compter du 10.01 annulant sa désignation du 19.01.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et confirme un envoi plus rapide le jour même de l'arrêt.
- BOURQUIN Magali : mail du 13.01 relatif à la transmission du certificat médical d'arrêt d'arbitrage pour une durée de 21 jours soit jusqu'au 02.02.  
Lu et pris note, la CRA la remercie et lui demande de saisir son indisponibilité sur MyFFF.
- REVERBERI Lucas : mail du 14.01 relatif à la transmission du certificat médical initial d'arrêt d'arbitrage pour une durée de 8 jours avant examens complémentaires soit jusqu'au 20.01.  
Lu et pris note, la CRA la remercie et lui demande de saisir son indisponibilité sur MyFFF.

La CRA souhaite à l'ensemble des Arbitres en situation de blessure des vœux de bon rétablissement en espérant les revoir sur un terrain le plus rapidement possible.

La CRA confirme que dans le cadre des indisponibilités médicales, il est obligatoire que chaque Arbitre concerné puisse saisir l'indisponibilité sur MyFFF avec les dates correspondantes au certificat médical avec le bon motif « raison médicale » d'une part, et, d'autre part, de faire suivre par mail le certificat médical initial ou de prolongation en fichier PDF joint à l'adresse suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

La CRA les remercie par avance.

### **Indisponibilité autres :**

- LE BRIS Romain : mail du 29.12 relatif à son impossibilité de pouvoir assurer sa désignation du 12.01 en raison de son activité professionnelle liée à une astreinte non prévue.  
Lu et pris, la CRA le remercie et lui demande l'envoi du justificatif correspondant.

- BENAISSI Nabil : mail du 13.01 relatif à ses indisponibilités professionnelles actuelles compliquant son activité arbitrale.  
Lu et pris, la CRA le remercie et lui souhaite de pouvoir concilier les deux d'ici la fin de saison.
- DJIANE Jullien : mail du 14.01 relatif à son indisponibilité pour le 23.02 étant mobilisé par son club dans le cadre de l'organisation d'un tournoi U9/U11.  
Lu et pris, la CRA le remercie.
- GHZAL Choukry : mail du 14.01 relatif à son impossibilité de pouvoir assurer ses désignation des 18 et 19.01 en raison du décès d'un membre de sa famille.  
Lu et pris, la CRA le remercie.
- D'ANTONIO Lionel : mail du 16.01 relatif à l'envoi de l'attestation de son employeur du fait de son indisponibilité du 01.02 dont le délai de prévenance est inférieur à 20 jours.  
Lu et pris note, la CRA le remercie et lui demande de saisir l'indisponibilité sur MyFFF.

Rappel sur le protocole de communication Arbitres, tout mail à destination de la CRA par un Arbitre de Ligue doit être fait à partir de son adresse mail personnelle à l'adresse mail suivante unique : [CRA@MEDITERRANEE.fff.fr](mailto:CRA@MEDITERRANEE.fff.fr).

Pour les indisponibilités saisies sur MyFFF dans le délai de prévenance inférieur à 20 jours, le justificatif idoine doit être transmis à la CRA par mail à cette même adresse.

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS DE LA CRA - MAILS TRANSMIS PAR LA CRA

### **MAILS ENVOYES AUX ARBITRES INTERESSES AVEC INFORMATIONS OU DEMANDES CRA**

La CRA et/ou le CTRA ont transmis :

- Le 26.12 : mail relatif au programme du stage Initiateurs envoyé aux participants des Districts se déroulant les 04 et 05.01 au CREPS de BOULOURIS.
- Le 04.01 : mail envoyé pour les vœux aux Arbitres, Observateurs, membres de la CRA et de la Ligue, à la DTA, aux Présidents de CDA et aux Districts et à tous les membres du personnel de la Ligue.
- Le 06.01 : mail relatif au programme du stage envoyé à toutes les participantes du stage des Arbitres Féminines du 17 au 19.01.
- Le 07.01 : mail envoyé à tous les Arbitres du pôle Promotionnel relatif au planning des formations questionnaires et vidéo entre février et mai 2020.

### **PRESENCE OBLIGATOIRE DES ARBITRES LORS DES STAGES ORGANISES PAR LA CRA**

La CRA rappelle à tous les Arbitres convoqués à un stage de bien vouloir répondre au mail de convocation afin de pouvoir prévoir l'organisation de ces rassemblements sur le plan effectifs, repas, coucher, et travaux. La réponse est obligatoire et dans le cas d'une non-participation, les raisons d'absence et l'envoi des justificatifs correspondants sont impératifs.

La présence des Arbitres de Ligue aux stages organisés par la CRA est obligatoire telle que prévue à l'Article 58 du Règlement Intérieur de la CRA.

\*\*\*\*\*

## DECISIONS CRA

### **DECISION 37 – 07.01.2020 – Résultats des Examens des candidats Arbitres de Ligue aux épreuves pratiques d'admission 2019/2020 pour les catégories R2 et R1 FUTSAL.**

En date du 09.12.2019, la CRA avait informé les Présidents de CDA, qu'en raison des intempéries de novembre et de décembre 2019 et du report des rencontres sur début janvier 2020, l'ensemble des observations programmées des candidats concernés ne pouvait être réalisé avant le 31.12.2019.

La CRA, ayant planifié ces observations sur les journées des 5, 12 et 19 janvier 2020, sera en mesure de pouvoir procéder aux classements de ces candidats lors de la prochaine réunion de son Bureau Exécutif prévue le 20.01.

Aussi, après avoir tenu compte de l'effectif actuel des Arbitres de Ligue R2 et R1FU ainsi que des mutations en cours, des promotions naturelles des Jeunes Arbitres de Ligue, la CRA a décidé de retenir le nombre de candidats suivants pour être nommés Arbitre de Ligue au 01.02.2020 au titre de la saison 2019/2020 :

- **Pour la catégorie R2 = les 2 premiers candidats classés**

- Pour la catégorie R1FU = les 3 premiers candidats classés

La CRA informera les Présidents de CDA par mail.

\*\*\*\*\*

**DECISION 38 – 07.01.2020 – Propositions d’observations spécifiques dans le cadre de la Promotion Accélérée pour la saison 2019/2020 :**

La CRA, ayant reçu un signalement d’observateur, propose, qu’en application de l’Article 33 de son Règlement Intérieur relatif aux dispositions dans le cadre de la promotion accélérée, l’Arbitre de Ligue suivant puisse en bénéficier :

- FABRE Arthur en tant que JAL1P

L’observateur désigné par la CRA sera Vincent BERTRAND

La CRA prendra les dispositions pour son observation, l’avis de l’observateur et son rapport permettant de valider s’il a toutes les capacités pour intégrer le pôle formation des promotionnels.

\*\*\*\*\*

**DECISION 39 – 07.01.2020 – Propositions d’affectation des JAF 2° Année au 01.01.2020 :**

La CRA a décidé de promouvoir au 01.01.2020, les 2 Jeunes Arbitres de la Fédération 2° Année de notre ligue, au titre de R1 Promotionnel (R1P), à savoir :

- DAGO Maxime
- GIULIANO Lorenzo

Cette Décision CRA sera définitive sous réserve de leur nomination lors du prochain Comité de Direction de Ligue.

La CRA les félicite et transmettra cette information aux Présidents de CDA.

\*\*\*\*\*

## PROGRAMMES CRA SAISON 2019/2020

**PLANNING DES STAGES PAR CATEGORIES D’ARBITRES ORGANISES SUR LA SAISON 2019/2020 :**

- Stage RE-R1 fixé en date du 16.02.2020 à la Ligue.
- Stage FEMININES du 17 au 19.01.2020 au CREPS de BOULOURIS.
- Stage JAL INTER-DISTRICTS des 19 et 20.02 au Centre de la Souvine en AVIGNON.

\*\*\*\*\*

## POINT SUR INDISPONIBILITES MEDICALES A JOUR AU 07.01.2020

En attente de renseignements complémentaires pour les indisponibilités dont les dates de fin sont tombées et en l’absence de nouvelles informations.

- SMOUNI Hicham : jusqu’au 31.12.2019
- FALASCHI Dylan : jusqu’au 31.08.2020
- FABIANO Luca : jusqu’au 24.01.2020
- TRABELSI Bilel : jusqu’au 14.01.2020
- MARINSALTI Alexis : jusqu’au 10.01.2020
- BOURQUIN Magali : du 13.01 au 03.02.2020
- REVERBERI Lucas : du 14.01 au 21.01.2020

\*\*\*\*\*

## POINT SUR INDISPONIBILITES A PARTIR DU 07.01.2020

Ont été validés et transmis au pôle Désignations en date du 08 et 14.01.

\*\*\*\*\*

## RAPPEL SUR LES DATES IMPORTANTES DE LA SAISON 2019-2020

Dates des prochaines réunions de la CRA en prévision : 20.01 – 27.01 – 04.02 – 12.02

Date fixée pour l’épreuve technique des candidats Arbitres de Ligue : 21.03.2020

Date fixée pour les tests techniques des Arbitres de Ligue toutes catégories : 16.05.2020

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres de la CRA d'avoir pu assister à ces réunions ouvertes à partir de 1400 et prononce la fin de séance à 18h00.

\*\*\*\*\*

**Prochaine réunion de CRA,  
Lundi 20 Janvier 2020**

\*\*\*\*\*

**Président  
Karim ABED**

**Secrétaire  
Noël RIFFAUD**